

## **Lorus Therapeutics annonce le dépôt du prospectus d'émission de droits**

**TORONTO, ONTARIO** – 17 Sept. 2010 – Lorus Therapeutics Inc. (TSX:LOR)(OTCBB:LRUSF) ("Lorus" ou la "Société"), une firme biopharmaceutique qui se spécialise dans la recherche et le développement de produits et de technologies pharmaceutiques pour la prise en charge du cancer, a annoncé aujourd'hui qu'elle avait déposé un prospectus simplifié provisoire dans chacune des provinces du Canada, en lien avec la distribution à ses actionnaires de droits susceptibles d'exercice pour des unités de la Société (l'"Emission de droits").

En vertu de l'Emission de droits, les détenteurs d'actions ordinaires de la Société recevront, à la date de clôture des registres (qui demeure à déterminer), un droit pour chaque action ordinaire détenue à la date de clôture. Pour chaque deux (2) droits, le détenteur aura la possibilité d'acheter une unité de la Société ("Unité"). Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'une garantie pour l'achat d'une action ordinaire supplémentaire de la société dans les 18 mois suivant la fermeture de l'Emission de droits. La date de clôture des registres, la date limite, le prix de souscription et la date d'échéance de la garantie seront déterminés avant le dépôt du prospectus simplifié définitif. La Société fera une annonce supplémentaire concernant ces questions au moment du dépôt du prospectus définitif.

Tel qu'annoncé auparavant, la Société a conclu une convention d'achat éventuel de 4 millions \$ avec Herbert Abramson, l'un des directeurs de Lorus. M. Abramson a accepté de procéder à un investissement, afin de s'assurer que le produit brut minimal de l'émission de droits proposée soit de 4 millions \$. Il n'y aura aucun versement d'honoraires fait à M. Abramson pour cet engagement.

Les détenteurs de droits qui exercent complètement leurs droits pourront souscrire au pro rata pour des Unités supplémentaires, si disponibles, qui n'auraient pas été souscrites initialement, que ce soit avant ou le jour même de la date limite.

Si tous les droits ont été exercés, la Société émettra un total de 5 millions d'actions ordinaires, et un 5 millions d'actions ordinaires supplémentaires si toutes les garanties ont été exercées. La Société prévoit utiliser le produit net de l'émission pour le financement des activités de recherche et développement, pour le remboursement à M. Abramson des billets à ordre de financement provisoire et pour les besoins du fonds de roulement en général.

L'Emission de droits et l'émission de titres sont assujetties à l'approbation réglementaire, y compris à celle de la Bourse de Toronto.

L'Emission de droits est effectuée seulement dans chacune des provinces du Canada (les "Juridictions admissibles"). L'Emission de droits n'est pas une offre d'Unités pour la vente dans toute autre juridiction situé à l'extérieur des Juridictions admissibles.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de n'importe lequel de ces titres aux Etats-Unis. Les titres ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement en vertu de la Securities

Act of 1933 des Etats-Unis, dans sa version modifiée, et des lois d'Etats applicables sur les valeurs mobilières, ou en l'absence d'une exemption applicable à ces exigences en matière d'enregistrement.

## **Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens des lois fédérales canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De tels énoncés comprennent, mais sans s'y limiter, les énoncés relatifs à l'Emission de droits proposée (y compris l'engagement éventuel et le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu de l'Emission de droits) et les utilisations faites du produit de cette Emission de droits, ainsi que tout autre énoncé contenant des mots comme "poursuit", "prévoit", "planifie", "va", "devrait", "pourrait", les verbes au conditionnel et les expressions similaires. Ces énoncés reflètent nos opinions actuelles par rapport aux événements futurs et sont assujettis à des risques et incertitudes; ils sont, de ce fait, basés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que nous les considérons comme raisonnables, sont de par leur nature assujettis à d'importantes incertitudes et contingences d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social. De nombreux facteurs pourraient entraîner un écart important entre nos réalisations, notre rendement et nos résultats réels et ceux décrits dans ce communiqué. De tels facteurs de risques ou hypothèses, exprimés ou sous-entendus, pourraient inclure, parmi d'autres : notre capacité à continuer d'exercer nos activités; l'échec de la clôture de l'émission de droits; les conditions de l'émission de droits; la planification de la fermeture de l'émission de droits, l'échec de l'obtention de l'approbation réglementaire pour l'émission de droits, notre capacité à recueillir le capital nécessaire pour la recherche et les opérations; l'effet néfaste possible des conditions négatives continues du marché; et d'autres risques détaillés de temps à autres dans nos dépôts trimestriels continus, nos formulaires d'information annuels, nos rapports annuels et nos dépôts annuels auprès des chargés de la réglementation au Canada et auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis.

Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes se matérialisait, ou si les hypothèses formulées dans la section intitulée "Facteurs de risque" de nos dépôts auprès des chargés de la réglementation au Canada et de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis se révélaient inexacts, les résultats réels pourraient varier considérablement de ceux exprimés dans le présent document. Ces énoncés prospectifs sont valides à la date du présent communiqué. Nous n'avons pas l'intention, et rejetons toute obligation à cet égard, de mettre ces énoncés à jour, sauf dans les cas où la loi l'exige. Nous ne pouvons garantir que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient varier grandement de ceux prévus dans ces énoncés. Les investisseurs sont avisés que les énoncés prospectifs ne constituent nullement une garantie de rendement futur de la société et, par conséquent, ils sont avertis de ne pas se fier outre mesure à de tels énoncés en raison de l'incertitude qui leur est inhérente.

Les plus récents communiqués de Lorus Therapeutics Inc. sont disponibles sur son site Internet au [www.lorusthera.com](http://www.lorusthera.com). Pour consulter les dépôts réglementaires de Lorus sur SEDAR, veuillez accéder au site [www.Sedar.com](http://www.Sedar.com). Pour ce qui est des dépôts effectués sur SEDAR avant le 10 juillet 2007, veuillez consulter le profil d'entreprise de Global Summit Real Estate Inc. (l'ancienne dénomination de Lorus).

## **POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMMUNIQUER AVEC:**

Lorus Therapeutics Inc.

Elizabeth Williams, Directrice des finances

1-416-798-1200, poste 372 - [ewilliams@lorusthera.com](mailto:ewilliams@lorusthera.com)